CONFITURE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:57)

[1] CONFITURE Médecine - Pharmacopée

nom fém.
Etymologie FEW II-2 1032a : conficere

Définition Préparation médicale offrant une certaine consistance, faite à partir de plantes ou d'herbes et qui est consommée notamment sous la forme d'une pilule.

Notes

- syn BENEDICTA

Citations

- il usera de ceste confiture en trois manieres. Premierement que on en face pillules.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, II, 24.*
- Et pour ce faites luy une emplastre de pliris et coctanis et luy mettés sur le pis et luy donnés tirique de deux mois jusques a quatre de sa confiture .
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, IV, 6.*
- Et de ces choses devant dictes, on peult faire electuaires ou confitures ou unguens ou emplastres ou baings ou estuves et les semblables.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, V, 2.*